



« 50 ans d'engagement au service des populations sahéliennes et ouest-africaines »

Centre Régional AGRHYMET

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Recrutement d'un(e) Consultant(e) individuel(le) pour la mise en place d'une plateforme régionale de dialogue sur l'engagement public privé au profit de AGRHYMET CCR-AOS

Pays : Niger/CILSS

Nom du projet : Programme de Résilience du Système alimentaire en Afrique de l'Ouest (FSRP)

N° Crédit : Banque Mondiale (don IDA 920) et Néerlandais (TF0B8255)

Reference STEP : BF-CILSS-BF- 404710 -CS-INDV

AMI n°010/DG-CRA/UPM/FSRP du 26 février 2024

1. Le Centre Régional AGRHYMET, Institution spécialisée du Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS), a obtenu des fonds (dons) de la Banque Mondiale sous financement IDA (D920) et Néerlandais (TF0B8255) pour la mise en œuvre de la Composante 1 du Programme de Résilience du Système alimentaire en Afrique de l'Ouest (FSRP). Conformément aux procédures de la Banque Mondiale, AGRHYMET CCR-AOS se propose d'utiliser une partie de ces financements pour effectuer les paiements au titre du marché relatif au recrutement d'un(e) **Consultant(e) individuel(le) pour la mise en place d'une plateforme régionale de dialogue sur l'engagement public privé au profit de AGRHYMET CCR-AOS.**

L'objectif de ce recrutement est de développer une plateforme régionale de dialogue sur l'EPP dans le domaine des services hydromet (agro-hydro-météo) au niveau régional et dans les pays FSRP.

2. De façon spécifique, l'expert doit essentiellement :
 - Identifier et répertorier les partenaires potentiellement existants au niveau régional et global, notamment dans le domaine des services hydromet,
 - Identifier et répertorier les principaux acteurs à associer, en matière d'EPP, en particulier dans le domaine des services hydromet, en relation avec les composantes nationales FSRP;
 - Organiser une rencontre régionale des acteurs pour la mise en place de la plateforme de concertation sur l'EPP ;
 - Analyser plus en profondeur les initiatives existantes en matière d'EPP et évaluer leur potentiel d'application dans la région du FSRP ;
 - Proposer un mécanisme de coordination régionale permettant de renforcer la synergie et la subsidiarité entre les acteurs nationaux et régionaux en matière d'EPP;
 - Proposer les modalités d'opérationnalisation de la plateforme d'échange sur le l'EPP ;
 - Contribuer à l'intégration de la stratégie novatrice d'EPP sur les services hydromet, dans le modèle économique d'AGRHYMET CCR-AOS;

- Prospector et identifier de nouveaux partenaires potentiellement engagés pour une collaboration avec le secteur privé ;
 - Appuyer la conception d'un portail web pour la capitalisation des offres du secteur privé et servant de plateforme numérique d'échanges entre les acteurs.
3. Le Centre Régional AGRHYMET du CILSS invite les consultants individuels intéressés à fournir une lettre manifestant leur intérêt, un curriculum vitae et tous documents (Diplômes légalisés et autres justificatifs des expériences) prouvant leur qualification à mieux exécuter les services demandés.
 4. Le Consultant le plus expérimenté et le plus qualifié pour exécuter à bien la mission sera sélectionné selon la méthode de « **Sélection des consultants individuels** » en accord avec le Règlement de la passation des Marchés de la Banque mondiale à l'intention des emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement (FPI), daté de juillet 2016 (révisé en novembre 2017, août 2018, novembre 2020 et juillet 2023), affiché sur le site Web : worldbank.org/html/opr/consult.

NB : Les candidats sont informés que pour tous les critères, notre institution se réserve le droit de vérifier toutes les informations fournies et tout cas de fraude sera soumis aux dispositions de l'annexe IV (Fraude et Corruption) du règlement de Passation des Marchés de la Banque.

5. La durée du contrat est de 6 mois avec une rémunération basée sur les livrables.
6. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), Edition 2016, révisée en novembre 2017, août 2018, novembre 2020 et juillet 2023. Aussi, il est porté à l'attention des consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16, et 3.17 1.9 de la Section III de : « BANQUE MONDIALE, Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition 2016, révisée en novembre 2017, août 2018, novembre 2020 et juillet 2023, relatifs aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.
7. Les Consultants individuels intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires en envoyant leurs correspondances aux adresses ci-dessous citées.
8. Les manifestations d'intérêt, rédigées en langue française, portant en objet « **Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un consultant individuel pour la mise en place d'une plateforme régionale de dialogue sur le EPP** », accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêt et le Curriculum vitae suivi du diplôme ainsi que les pages de garde et de signature et les attestations de bonne fin et/ou les attestations/certificats de travail, devront parvenir par voie électronique à administration.agrhymet@cilss.int avec copie à passationmarches.agrhymet@cilss.int, au plus tard le ...14 MARS... 2024... à 16 heures TU.

Le Directeur Général



M. Hamadou

Dr Mahamoudou HAMADOUN